

**Information concernant l'approvisionnement de Norditropine® FlexPro® 5 mg/1,5 ml, Norditropine® FlexPro® 10 mg/1,5 ml et Norditropine® FlexPro® 15 mg/1,5 ml**

Puteaux, le 28 novembre 2022

Madame, Monsieur, Chère Consœur, Cher Confrère,

Nous faisons suite à notre précédent courrier du 28 octobre 2022 et souhaitons vous informer de la remise à disposition de Norditropine® FlexPro® 10 mg/1,5 ml.

Des **tensions d'approvisionnement** subsistent néanmoins pour les 3 présentations :

- Norditropine® FlexPro® 5 mg/1,5 ml
- Norditropine® FlexPro® 10 mg/1,5 ml
- Norditropine® FlexPro® 15 mg/1,5 ml.

Dans ce contexte, afin d'éviter une nouvelle situation de rupture de stock, il est important pour les 3 présentations de rappeler aux patients et pharmaciens de :

- **Respecter la présentation et le dosage** prescrits
- Limiter la délivrance du produit à **un mois de traitement maximum**

Les grossistes étant régulièrement approvisionnés, les pharmaciens sont invités à passer leur commande *via* ce circuit. Néanmoins, en cas d'indisponibilité chez les grossistes, les pharmaciens peuvent obtenir un dépannage d'urgence (1 boîte maximum par patient) en appelant le **numéro vert 0800 80 30 70** (ou 01 41 97 65 00 depuis les DOM/TOM).

Nous sommes pleinement conscients des difficultés que vous avez pu rencontrer lors des dernières semaines et mettons tout en œuvre pour que tous les patients puissent bénéficier de leur traitement.

Pour toute question ou demande d'information médicale complémentaire, nos services se tiennent à votre disposition par téléphone au 0 800 80 30 70 ou 01 41 97 65 00, et par mail : [infomed@novonordisk.com](mailto:infomed@novonordisk.com). Vous pouvez aussi contacter directement le Délégué Spécialiste Hospitalier avec lequel vous échangez habituellement.

Nous vous remercions pour votre compréhension et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Chère Consœur et Cher Confrère, l'expression de notre considération distinguée.

**Emmanuelle Lesourd**  
*Pharmacien Responsable*

**Lamine Khaznadji**  
*Vice-Président Affaires Cliniques  
Médicales et réglementaires*